

Exploitation du réseau vapeur et « gaz » hors autoclave et générateur vapeur

FORMACODE : 22630

OBJECTIFS

Assurer en sécurité l'exploitation du réseau vapeur et « gaz » (air comprimé, azote, gaz ...).
Appliquer les consignes de l'établissement et les procédures particulières.
Se conformer aux obligations et responsabilités de l'exploitant.

TYPE DU PUBLIC

Conducteur d'installation de vapeur et de « gaz » (hors générateur et autoclave), personnel de maintenance, de production, R&D, HSEI.

PRÉREQUIS

Connaissance du réseau de vapeur et de « gaz » de l'entreprise.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

> Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés avec des exemples concrets et des mises en application.
La partie pratique est réalisée sur les installations à exploiter dans l'entreprise.

> Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.
réseau de vapeur et de « gaz » sur site client, documentation technique du fabricant, consignes et procédures de l'entreprise.

> Moyens humains

Formateurs qualifiés assurant également des missions techniques auprès des entreprises.

ÉVALUATION

> L'évaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en continu sur la base de QCM et d'exercices sur les installations de l'entreprise.

A l'issue de la formation, un avis technique du formateur est transmis en vue de la délivrance du titre d'habilitation par l'employeur.

- Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

> Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

THEORIE

> Contexte réglementaire

La réglementation sur les équipements sous pression • Les notices d'instruction des fabricants • Les consignes de sécurité du site

> Notions fondamentales

Analyses des différents phénomènes : pression, vapeur d'eau, eau surchauffée, revaporisation, température
• Les responsabilités en tant qu'exploitant

> Les risques particuliers

Rupture sous pression • Dégradation

PRATIQUE

- > **Identification et prise en compte des informations et dispositifs de sécurité prévus par le fabricant et l'exploitant**
- > **Application des consignes de sécurité du site ainsi que de la notice du fabricant**

Cette formation répond à l'article 5 de l'arrêté ministériel du 20 novembre 2017 (relatif à l'exploitation des E.S.P.) concernant la reconnaissance de l'aptitude des opérateurs (habilitation) par l'employeur.

Préconisation de SOCOTEC : recyclage tous les 3 ans (1 jour de formation).

MODALITÉS

Durée : 1 jour.

Prix : nous consulter.